



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 34/2025

Portant réglementation temporaire de la circulation pour la mise en place d'aménagements ralentisseurs

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et suivants, relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la route, notamment les articles R. 411-8 et R. 411-25 relatifs à la signalisation et à la circulation routière ;

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et des riverains ;

Considérant que des aménagements ralentisseurs ont été mis en place sur certaines voies communales afin de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité routière ;

A R R E T E :

Article 1 : Objet

Le présent arrêté a pour objet d'informer les usagers de la mise en service d'aménagements ralentisseurs sur la voirie communale et de réglementer la circulation à leurs abords.

Article 2 : Localisation des aménagements

Les dispositifs ralentisseurs suivants ont été installés et sont désormais en service :

- **22 rue Albert Schweitzer** : aménagement ponctuel réducteur de voirie,
- **7 rue Albert Schweitzer** : aménagement ponctuel réducteur de voirie,
- **9 rue Albert Schweitzer** : aménagement ponctuel réducteur de voirie,
- **Intersection de la rue Albert Schweitzer et de la rue du Général Leclerc** : aménagement de type plateau ralentisseur,
- **54 rue du Général Leclerc** : aménagement de type coussin ralentisseur.

Article 3 : Application et contrôles

Les conducteurs sont tenus de respecter la signalisation en place et d'adapter leur vitesse à proximité de ces dispositifs.

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie et sur les lieux concernés.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté est adressée :

- à M le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- à la Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- à EMS, Direction Espaces Publics Naturels
- au SDIS

A ECKWERSHEIM, le 6 novembre 2025

**Le Maire,
Camille BADER**

Mairie d'ECKWERSHEIM
67550
Lily BILGER
Fait en vertu de la délégation